

COMMUNIQUE DE PRESSE

14 juin 2016

**La semaine dernière, une adolescente de 14 ans a perdu la vie
sur une route de Lot-et-Garonne :
nous sommes tous concernés, nous sommes tous responsables !**



Au cours du dernier week-end, même si les infractions relevées lors des contrôles effectués sur les routes du département, ont été moins nombreuses que les week-ends précédents, il reste que des comportements dangereux sont encore trop souvent à l'origine d'accidents graves, voire mortels.

Cela n'est pas acceptable !

Aussi, la mobilisation des policiers et des gendarmes demeure à un niveau élevé.

Les infractions du week-end

120 infractions ont été relevées du 10 au 13 juin en Lot-et-Garonne, 70 % pour des excès de vitesse et 11 % pour des conduites avec une alcoolémie supérieure au taux autorisé.

13 infractions ont donné lieu à l'immobilisation du véhicule.

Certains comportements ...

Rappel : dans 90 % des accidents mortels, le comportement du conducteur est la cause principale.

- Sur la RN21 par temps de pluie, **un conducteur titulaire du permis depuis tout juste 1 mois roule à 140 km/h** pour une vitesse limitée à 80 km/h. Son permis lui est retiré immédiatement et son véhicule immobilisé.
- Sur l'autoroute, rétention immédiate du permis de **ce conducteur roulant à 200 km/h !**
- Un conducteur de scooter termine sa course contre la portière du véhicule de la BAC. **Le dépistage « stupéfiant » du conducteur, qui refuse d'obtempérer, est positif.**

CONTACTS

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Sabine GARIN
☎ 05 53 77 61 83
sabine.garin@lot-et-garonne.gouv.fr

www.lot-et-garonne.gouv.fr

